

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

DES DELIBERATIONS

Commune de

PERNES-LES-FONTAINES

DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2026**

(Date de convocation : 25 Septembre 2026)

|                                           |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseillers Municipaux en exercice :      | 33 | L'An deux mille vingt-six et le premier Octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Didier CARLE, Maire. |
| Présents :                                | 31 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Absents excusés ayant donné procuration : | 2  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Absent excusé non représenté :            | /  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Absent non excusé :                       | /  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Votants :                                 | 33 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

**Etaient présents :** Monsieur Didier CARLE, Monsieur Laurent COMTAT, Madame Aurélie VERNHES, Monsieur Gérôme VIAU, Madame Valérie PEYRACHE, Monsieur Guillaume PASCAL, Madame Sophie RIGOLLET, Monsieur Claude FERT, Madame Edith DARBOUSSET, Monsieur Christophe BANNERY, Monsieur Christian GORLIN, Madame Anne CUNTY, Madame Claudine CHAUVET, Monsieur Eric BOYER, Madame Isabelle DESRUT, Madame Patricia VIVARES, Monsieur Jean-Claude DANY, Monsieur Thibaud PRADIER, Madame Stéphanie DE CAMARET, Madame Magali PEYRONNET, Madame Emmanuelle RAYMOND DRAGONE, Monsieur Jérémie INTEGLIA, Madame Océane DOCHE, Madame Audrey RAYNAUD, Monsieur Pascal BREMOND, Monsieur Gérard GILLES, Monsieur Michel PHAREL, Monsieur Mario MORETTI, Madame Véronique SABATINI, Madame Alice TAMISIER, Monsieur Benoît HEYTE.

**Pouvoir :** Monsieur Fulgencio BERNAL (procuration à Madame Océane DOCHE), Monsieur Antoine BARBIEUX (procuration à Monsieur Guillaume PASCAL).

**Secrétaire de séance :** Pascal BREMOND**Rapporteur :** Monsieur le Maire**Vaucluse Ingénierie – modification des statuts.**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que lors de sa séance du 25 Juillet 2024 le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Commune à l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie.

L'Agence Vaucluse Ingénierie accompagne les communes et les EPCI en matière :

- d'ingénierie technique,
- de recherche de financements,
- de conseil juridique,
- de réflexion stratégique de développement territorial.

Elle propose plusieurs niveaux de services : du conseil de premier niveau gratuit pour fournir des prestations simples d'orientation, à des missions standards d'assistance à maîtrise d'ouvrage, jusqu'à des prestations spécifiques payantes (à la vacation).

De plus, l'Agence Vaucluse Ingénierie propose dans son offre de service d'exercer le rôle d'intermédiaire d'une centrale d'achat en passant des marchés publics répondant aux besoins de ses membres et pour leur compte.

.../...

L'agence Vaucluse Ingénierie met également en place, des ateliers d'information/sensibilisation sur des sujets pouvant aller au-delà des domaines d'intervention listés précédemment.

Lors de son Assemblée Générale du 2 Juillet 2026 l'Agence Technique a approuvé la modification des statuts (ci-joints en annexe) qui porte sur les points suivants :

- le périmètre d'intervention de Vaucluse Ingénierie,
- le contenu des prestations de Vaucluse Ingénierie,
- l'appréciation du seuil d'intervention en voirie.

En conséquence, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la modification des statuts modifiés de l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

VU l'exposé de Monsieur le Maire,

VU la délibération de l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie n° 2026-07 en date du 2 Juillet 2026 portant sur la modification des statuts de Vaucluse Ingénierie,

VU le courriel de notification de la délibération n° 2026-07, en date du 4 octobre 2026,

VU les statuts de Vaucluse Ingénierie modifiés,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des statuts de Vaucluse Ingénierie prévue par délibération N° 2026-07 de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie du 2 Juillet 2026, tels qu'annexés à la présente.

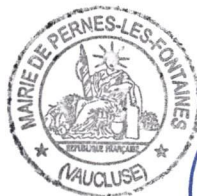
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

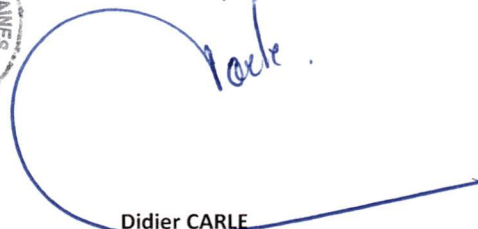
Le Secrétaire de Séance



Pascal BREMOND



Pour extrait conforme,  
le Maire,



Didier CARLE

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut aussi être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 27 Octobre 2026  
Publiée le : 27 Octobre 2026